CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E124728** **VALABLE JUSQU'AU** **12/02/2027**

ÉDITÉ LE 30/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2014

Raison sociale : TECKNI PLOMBERIE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 25/10/2023

Capital : 5 000

20 BIS RUE DE VERSAILLES
69330 PUSIGNAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Siret : 804 787 307 00029

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8016781

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 169374635Z001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 169374635Z001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : **Fax :**

Portable : 06 18 56 36 05

Responsabilité légale :
GUENOUN BORIS GÉRANT

Site Internet : http://www.teckniplomberie.fr

E-mail : contact@teckniplomberie.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 434 480 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	4	13/02/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		30/03/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	4	13/02/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/03/2026 16:23

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E124728** **VALABLE JUSQU'AU** **12/02/2027**

ÉDITÉ LE **30/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2014
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 25/10/2023
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Siret : **804 787 307 00029**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 8016781
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 169374635Z001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 169374635Z001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **TECKNI PLOMBERIE**

20 BIS RUE DE VERSAILLES
69330 PUSIGNAN

Téléphone : **Fax :**
Portable : 06 18 56 36 05

Site Internet : http://www.teckniplomberie.fr
E-mail : contact@teckniplomberie.fr

Responsabilité légale :
GUENOUN BORIS GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	13/02/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	30/03/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	13/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	13/02/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	13/02/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	13/02/2024
o Ventilation mécanique	13/02/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/03/2026 16:23

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.